



Julie Vignola

Députée fédérale de Beauport-Limoilou

Vice-présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Services publics, approvisionnement et opérations gouvernementales

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Tourisme

Une nouvelle session parlementaire avec le nouveau slogan : Dignes de confiance!



C'est sur le thème « **Dignes de confiance** » que le parti orientera son travail pour la prochaine session, reflétant la solidité et la fidélité de l'engagement bloquiste à l'égard des priorités des Québécois.

« Dignes de confiance! », parce que les Québécois et Québécoises savent qu'ils peuvent compter sur nous pour proposer et imposer des solutions à leurs préoccupations, sans verser dans le pur intérêt partisan. Tandis qu'un nombre toujours plus élevé de Québécois peinent à joindre les deux bouts ou n'arrivent plus à se loger, que des milliers de propriétaires de PME et d'entreprises agricoles voient leurs affaires mises en péril, que notre culture, notre langue française et nos médias québécois sont malmenés, le travail assidu des députés du Bloc Québécois est plus que jamais nécessaire. Devant un gouvernement fédéral qui est lent à agir et qui démontre peu d'appétit à s'attaquer à ces problèmes, le Bloc garde les priorités de notre monde bien en vue et continuera de se montrer digne de confiance, tout en disant la vérité aux Québécois.

Le chef du Bloc Québécois a présenté son plan d'action pour la prochaine session parlementaire et identifié 5 priorités qu'il mettra de l'avant :

- Respect de la **capacité d'accueil du Québec** en matière d'immigration, ainsi que ses impacts sur le logement, les services publics et les finances du Québec;
- Identité québécoise : dont les impacts du jugement éventuel sur la **loi 21**, la lutte contre les propos haineux, ou la défense de la culture québécoise, de ses médias et de notre langue;
- Inflation : et ses effets sur le **coût de la vie**, les aînés ou la crise du logement.
- Environnement et lutte aux changements climatiques : notamment les effets des décisions gouvernementales récentes ainsi que de l'entrée en activité imminente de **Trans Mountain**;
- Ingérences : celles du gouvernement fédéral dans les **champs de compétence du Québec** (santé, soins dentaires, financement des infrastructures, etc.), et celles des États étrangers dans notre démocratie.

Au Bloc Québécois, nous abordons notre mission politique avec sérieux, dans le respect des attentes de ceux et celles qui nous ont élus. Je pense humblement que nous le faisons très bien et que nous sommes dignes de la confiance que nous portent les Québécois.



Abonnez-vous à ma page Facebook pour ne rien manquer de l'actualité d'ici et d'Ottawa!

Facebook : JulieVignolabq

« Si, dans la Confédération, vivre à deux, c'est vivre à genoux, je préfère alors vivre seul, mais vivre debout (...). »

— Marcel Masse, ancien ministre de l'Union Nationale et du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Dossier du déménagement des artefacts de Québec

le journal de québec

Déménagement des artefacts de Québec à Gatineau: le Bloc Québécois demande au fédéral d'abandonner le projet



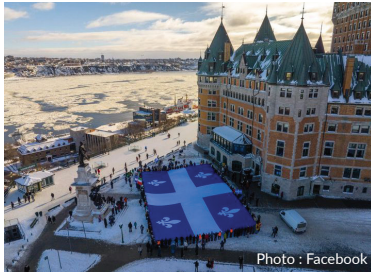
Capture d'écran tirée du site web Journal de Québec, le 24 janvier 2024 : <https://www.journaldequebec.com/2024/01/16/demenagement-des-artefacts-de-quebec-a-gatineau--le-bloc-quebecois-demande-au-federal-dabandonner-le-projet> (photo Parcs Canada)

Le 15 janvier dernier, j'ai écrit au ministre Steven Guilbeault, responsable de Parcs Canada, pour faire annuler la décision du gouvernement fédéral de déménager cinq millions d'artefacts conservés dans deux entrepôts de Québec vers un centre de conservation de Gatineau. Voici un extrait de la lettre : « Ce projet met en péril la préservation de notre riche héritage à proximité des lieux de provenance, mais également des spécialistes de cet héritage [...] Éloigner les artefacts de Québec est indigne de la réalité historique d'une capitale, d'autant plus une capitale dont le patrimoine est reconnu par l'UNESCO. [...] nul besoin d'éloigner ces précieux artefacts de leur milieu d'interprétation pour assurer leur préservation pour les générations à venir. Je vous encourage vivement à travailler en collaboration avec les parties prenantes concernées, comprenant, sans s'y limiter, **les communautés autochtones, les experts en patrimoine culturel et les institutions universitaires et muséales**, afin de développer des stratégies durables pour la conservation à Québec et la mise en valeur de trésors culturels propres au Québec. ». Mes collègues du Bloc Québécois et moi sommes déterminés à empêcher Ottawa de nous priver d'une partie de notre riche patrimoine.

Le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral d'accéder à la demande du Québec de s'émanciper du poste de lieutenant-gouverneur, fonction monarchique datée d'un autre siècle. Les Québécois ne se retrouvent pas dans ce symbole et il est farfelu d'imaginer qu'en 2024, la fonction la plus importante dans l'échelon politique québécois en est une non-élue, nommée par le premier ministre canadien et représentant la monarchie britannique. Le **Bloc Québécois** se joint donc à l'**Assemblée nationale du Québec** qui a unanimement réclamé que la fonction de lieutenant-gouverneur soit remplacée par une institution démocratique, en meilleure cohésion avec les valeurs des Québécois. Rappelons que 71% des Québécois considèrent qu'il est temps de reconsidérer nos liens avec la monarchie et que l'Assemblée nationale s'est déjà émancipée du **serment au roi** il y a un an. À la Chambre des communes, le **parti libéral** et le **parti conservateur** ont toutefois refusé d'abolir nos liens avec la monarchie lors d'un vote sur une motion du Bloc Québécois en octobre 2022. Le Québec a émis un souhait démocratique : c'est maintenant au gouvernement fédéral d'y donner suite et de tout mettre en œuvre afin que le Québec puisse, comme il le souhaite, préférer la démocratie à la couronne britannique. La monarchie a seulement sa place au placard et dans les livres d'histoire. Le Québec fait le choix de la démocratie et s'il souhaite renouveler ses institutions pour refléter ces valeurs, le gouvernement fédéral ne peut qu'obtempérer.



Julie Vignola en action!



76^e anniversaire du drapeau du Québec

Le 21 janvier dernier, j'ai eu la chance de prendre la parole lors du déploiement du plus grand drapeau du Québec dans la Capitale-Nationale. Sous l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des centaines de personnes se sont réunies au pied du Château Frontenac pour participer à cet événement. Pour l'occasion, j'étais accompagnée du député de Jean-Talon, **Pascal Paradis**. Les participants ont pu entendre l'excellente **Marie-Élaine Thibert** interpréter « Gens du pays » de l'un de nos plus grands artistes, Gilles Vigneault. Chaque fleurdelisé qui flotte au vent dit au monde entier notre existence en tant que peuple, notre appartenance culturelle et nos aspirations nationales. Son destin est d'être un jour le drapeau d'un pays.

Savez-vous que la taxe carbone ne s'applique pas au Québec* et que, selon le Directeur parlementaire du budget, l'impact sur l'inflation serait seulement de 0,15 % ?

Oui

Non

* La taxe carbone, bien que largement adoptée pour lutter contre le changement climatique, ne s'applique pas au Québec. Cette décision découle du fait que le Québec a son propre système de plafonnement et d'échange de droits d'émission, distinct de celui du reste du Canada. Le marché du carbone au Québec est un mécanisme utilisé pour réguler les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le but de lutter contre les changements climatiques. Il repose sur un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), mis en place en 2013. De plus, le Québec a ses propres règles sur les carburants propres, ce qui fait que les règles canadiennes ne s'appliquent pas au Québec.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Ville, Code Postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____



Entrevue avec Karine Gagnon



Il y a quelques semaines, j'ai eu la chance d'être interviewée par l'excellente **Karine Gagnon** du *Journal de Québec* dans le cadre de son émission à **MAtv**, *Le carnet de Karine*. Une discussion sur mon passé, mon parcours en politique, la conciliation travail-famille, mon attachement pour Beauport-Limoilou, etc. Une entrevue humaine qui, je l'espère, vous permettra de mieux me connaître. Vous pouvez l'écouter en rediffusion. Pour ce faire, il faut consulter la grille horaire de **MAtv** à matv.ca/quebec.

COLLER 

Timbre
non
requis

JULIE VIGNOLA

Députée de Beauport-Limoilou

2000, avenue Sanfaçon, Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7

PLIER

Julie Vignola

Députée fédérale
de Beauport-Limoilou



julievignola.quebec



JulieVignolabq



JulieVignolaBL



JulieVignolabq

POUR JOINDRE VOTRE DÉPUTÉE

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2000, avenue Sanfaçon
Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7

 418 663-2113

 418 663-2988

 julie.vignola@parl.gc.ca

 JulieVignolabq


 JulieVignolaBL


 JulieVignolabq

 Julievignola.quebec

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 312
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

 613 992-4406

 613 992-4544



Numéros d'urgence et ressources utiles

INFO COVID-19

1 877-644-4545



ABUS AUX AÎNÉS

1 888-489-2287

AGRESSIONS SEXUELLES

1 888-933-9007

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC

1 866-APELLE (277-3553)

www.cpsquebec.ca

SOS VIOLENCE CONJUGALE

1 800-363-9010

TEL-AIDE

1 877-700-2433

TEL-JEUNES

1 800-263-2266

Le 8 février dernier, j'ai assisté à l'événement organisé par Le **Mouvement laïque québécois (MLQ)** qui a remis le prix Condorcet-Dessaulles à Québec aux députés **Paul Saint-Pierre-Plamondon, Pascal Bérubé et Joël Arseneau** du Parti Québécois. « En refusant de prêter allégeance à Charles III, gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre, ces trois députés ont posé un geste audacieux qui a fait ressortir toute la contradiction d'un État laïque qui est contraint de reconnaître un monarque qui est " roi par la grâce de Dieu " selon le titre que lui confère le gouvernement du Canada », a souligné Daniel Baril, président du MLQ. Ce prix a été institué par le MLQ en 1993 pour souligner la contribution notable d'une personne ou d'un groupe de personnes à la promotion et à la défense de la laïcité au Québec.



Photo: Andréa Richard

Julie Vignola, députée fédérale de Beauport-Limoilou, Joël Arseneau, Député des Îles-de-la-Madeleine, Paul St-Pierre Plamondon, Chef du Parti Québécois et Député de Camille-Laurin et Marie-Anne Alepin, présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.